

**L'Association Gestionnaire  
A.M.F.P.E.I  
(Association Mâconnaise pour la Formation Professionnelle  
des Enfants Inadaptés)**

Constituée depuis le 3.12.1960, l'AMFPEI est une Association Loi 1901 qui :

- gère l'ensemble des établissements de l'Institut Pierre CHANAY.

- a pour but de promouvoir l'épanouissement et l'Insertion des jeunes dans ses aspects d'Education, de Formation Professionnelle et de préparation à la Vie Sociale.

Les établissements gérés sous le sigle Institut Pierre CHANAY :

- 1 IMP – IMPro.
  - 1 ITEP.
  - 1 Service de Formation Générale et Professionnelle.
  - 1 SESSAD TCC – 20, rue de la République à MACON.
  - 1 SAEA.
- } 46, rue des Charmilles  
} à CHARNAY-lès-MACON

## **L'INSTITUT PIERRE CHANAY**

L'Institut Pierre CHANAY a été initié dès 1960 par quelques pionniers dont Pierre CHANAY et Marcel CORRE.

Implanté définitivement à CHARNAY-lès-MACON en 1973, l'Institut reste fidèle à ses valeurs fondatrices, dans le cadre des textes en vigueur : Loi 2002.02 – Annexes XXIV au Décret de 1956, Loi du 11.02.2005 :

- \* accompagnement des jeunes.
- \* travail avec les familles dans le respect du Droit des Usagers.
- \* promotion d'un enseignement pratique adapté.
- \* développement d'une scolarité complète adaptée.
- \* développement maximum des possibilités du jeune au niveau social et humain...

... dans l'objectif d'une insertion cohérente et adaptée.

Ceci pour tous les établissements et services de l'Institut.

### **PRESENTATION GENERALE :**

L'Institut Pierre CHANAY est un complexe d'établissements et services agréés par le Préfet.

Il est en convention avec la CRAM et les Caisses d'Assurance Maladie ainsi qu'avec l'Education Nationale.

Il intervient sous l'autorité tutélaire de la DDASS de Saône-et-Loire.

La prise en charge est complète et donne lieu à un prix de journée établi par le Préfet de Saône-et-Loire.

La notification pour les établissements de l'Institut Pierre CHANAY s'effectue par la Commission des Droits et de l'Autonomie (regroupant CDES et COTOREP).

Le dossier concernant le jeune est transmis à l'établissement lequel invite la famille et le jeune à un entretien et à une visite de l'Institution. Cette première approche est confiée au Médecin Chef des Etablissements. Cette première rencontre est suivie plus tard d'un entretien avec le responsable de structure (IME – ITEP – SESSAD) et le Directeur.

Ce n'est qu'après le respect de cette procédure et accord de la famille sur les éléments de mise en place du cadre d'un Projet que l'admission peut être prononcée par le Directeur.

Lorsque la sortie d'un jeune est envisagée, la Direction après concertation avec l'équipe et sa famille propose la sortie à la Commission en proposant une orientation adaptée.

93 salariés participent à la prise en charge des jeunes au sein :

- de l'Equipe Educative de l'ITEP, dirigée par un cadre Chef de Service, Madame Evelyne OLS (Educateurs Spécialisés et Moniteurs Educateurs).

- de l'Equipe Educative de l'IME dirigée par un cadre Chef de Service : Monsieur Claude VIGOURT (Educateurs Spécialisés et Moniteurs Educateurs).

- de l'Equipe de Formation Pratique et Générale dirigée par un Directeur Pédagogique, Monsieur Jean-Marc EGLEME (Professeurs des Ecoles Spécialisés, Professeurs des Ecoles, Educateurs Techniques et Educateurs Techniques Spécialisés, Educateurs Sportifs).

- de l'Equipe Administrative et Logistique dirigée par un cadre Chef de Service, Madame Anne-Marie DEGUEURCE (Comptable, Secrétaires, Agents Administratifs, Agents d'Entretien, Equipe de Cuisine, Veilleurs de Nuit).

- de l'Equipe Médico-Sociale dirigée par le Médecin Chef Pédo-Psychiatre, Monsieur le Docteur Michel SERVILLAT (Psychiatre, Psychologues, Infirmière, Aide-Soignante, Assistante Sociale, Elèves Infirmière Garde-Malades).

- de l'Equipe du SESSAD, dirigée par le Directeur Adjoint, Monsieur Richard LELEUX (Psychologue, Educatrices Spécialisées, Secrétaire, Assistante Sociale).

A cela, ajoutons une Opératrice d'Insertion, Madame PEREY-DORIN, aidée d'une Prospectrice au niveau du Pôle d'Insertion.

A la tête de ces équipes pluridisciplinaires, se trouve le Directeur Général, Monsieur Patrick REY.

## **MODES D'ACCUEIL :**

Plusieurs modes d'accueil sont possibles en fonction du Projet de départ en IME ou en ITEP.

- l'Internat complet.
- l'Internat partiel.
- le Semi-Internat (demi-pensionnaire).
- l'accueil en Semi-Internat à temps partiel.

Certains jeunes peuvent être intégrés en Collège de secteur.

En Internat :

- à l'IME, l'accueil se fait sur 3 groupes Préadolescents – Adolescents – Sortants en chambre double ou individuelle (Sortants).

- à l'ITEP, l'accueil se fait sur 2 groupes Accueil – Sortants en chambres individuelles.

2 Veilleurs de nuit assurent la sécurité nocturne en lien avec une garde-malade et un cadre de permanence.

## **LE SAEA**

# **SERVICE D'ACCUEIL EXTERNALISE EN APPARTEMENTS**

Ce Service a pour objectif de :

- soutenir l'Insertion Professionnelle en milieu ordinaire de jeunes sortants de l'Institut Pierre CHANAY (IME – ITEP) ayant signé un contrat professionnel (formation).

- soutenir l'Insertion Sociale en milieu ordinaire.

Il s'agit de mettre à l'épreuve de la réalité les acquis réalisés à l'Institut par :

- un accueil en appartements sur MACON.

- une mise à l'épreuve des réalités de la vie quotidienne.

Les 8 jeunes seront accompagnés par 3 Educateurs et une psychologue (à temps partiel). Ils logeront dans 4 appartements.

Ce service sera ouvert 365 jours par an.

Ouverture prévue en 2006.